Annexe 5 : méthode de calcul du bilan azoté post-récolte

Le calcul du bilan azoté post récolte est obligatoire sur tout îlot cultural en interculture longue sur lequel, en application des adaptations régionales retenues dans le PAR, la couverture des sols n'est pas assurée pendant l'interculture (g du 5° du VII de l'annexe I de l'arrêté du 19 décembre 2011 modifié).

Le PAN précise que "le bilan azoté post récolte est la différence entre les apports d'azote réalisés sur l'îlot cultural et les exportations en azote par la culture (organes récoltés)."

Le bilan azoté post-récolte est calculé **pour une campagne culturale**. Ainsi, le bilan calculé suite à la récolte de la culture principale de l'année N tient compte :

- de l'ensemble des apports d'azote réalisés entre la récolte de la culture principale précédente (année N-1) et la récolte de la culture principale de l'année N,
- et des exportations en azote liées à la récolte de la culture principale de l'année N et le cas échéant des exportations en azote de la culture dérobée implantée entre la récolte de la culture principale précédente (année N-1) et la récolte de la culture principale de l'année N.

Les données à utiliser dans ce calcul sont :

- les quantités d'azote total des apports réalisés sur la culture principale et le cas échéant pendant l'interculture précédent la culture principale ;
- les rendements (et le cas échéant les teneurs en protéines) de la culture principale et le cas échéant de la culture dérobée la précédant ;
- la teneur en azote des organes récoltés fixés par la dernière brochure établie par le COMIFER disponible au lien ci-après : http://www.comifer.asso.fr/fr/publications/les-brochures.html : Teneurs en azote des organes végétaux récoltés (2013) pour les cultures de plein champ, les principaux fourrages et la vigne 2013 – tableau et document méthodologique.

Cultures fourragères (hors prairies) et non fourragères

îlot(s) (fac.)	Culture	Surface (ha) *(S)*	Rendement (q/ha ou tMS/ha) *(R)*	Teneur en N des organes récoltés (kgN/q ou kgN/tMS) *(TN)*	Azote exporté par la culture (kgN/ha) *(Nexp=R*TN)*	Apports d'azote				**Solde du bilan azoté post-récolte** (kgN/ha) *(Total des apports – Azote exporté par la culture)*
						par les effluents d'élevage (kgN/ha)	par les engrais minéraux (kgN/ha)	par les engrais organiques autres que les effluents d'élevage (kgN/ha)	Total (kgN/ha)	
					0				0	0
					0				0	0
					0				0	0
					0				0	0
					0				0	0
					0				0	0
					0				0	0
					0				0	0
					0				0	0
					0				0	0
					0				0	0
					0				0	0

*Pour la teneur en azote des organes récoltés, utiliser la brochure COMIFER 2013 (**TENEURS EN AZOTE DES ORGANES VEGETAUX RECOLTES pour les cultures de plein champ, les principaux fourrages et la vigne - TABLEAU DE REFERENCE 2013**) :*